



Union Nationale
du Sport Scolaire

CAHIER DES CHARGES

23 | 24

FOOTBALL



Sommaire

Table des matières

Partie I	4
Cahier des Charges Général	4
I.1. L’organisateur du Championnat de France	4
I.2. Les moyens humains	4
I.3. Les informations aux équipes qualifiées	5
I.4. Le secrétariat	7
I.5. L’hébergement	7
I.7. Les transports	9
I.10. Les crédits d’organisation	Erreur ! Signet non défini.
I.11. Le forfait journalier	14
I.13. Contestations et litiges	15
Jury Sportif	15
Assurance	15
I.14. Gestion des informations sur OPUSS	16
Avant le championnat de France : inscription OPUSS	16
Partie II - Les intervenants	17
Le pool « équipes » jeunes Arbitres	17
Le pool local des Jeunes Arbitres	17
Le pool des meilleurs jeunes Arbitres hors académiques	17
Le pool Jeunes Coachs	18
II.3. Les Jeunes Officiels : hébergement, restauration et transport	19
II.5. Le responsable local – superviseur des jeunes Arbitres	19
II.6. Le Délégué Technique	20
II.7. Le membre de la CMN	20
Partie I	22
Cahier des Charges Général	22
Football à 7	22
Football à 8	22
Football à 11	22

ROLE	23
TACHES A ACCOMPLIR	23
Le jour de l'accueil	23
Le jour de l'accueil	23
III.2 Organisation sportive	25
Partie V. Annexes	37

Partie I

Cahier des Charges Général

I.1. L'organisateur du Championnat de France

L'organisation des Championnats de France relève du cahier des charges général, spécifique et du règlement fédéral.

Chaque Championnat de France est organisé prioritairement en semaine. Il peut à titre exceptionnel être organisé en weekend.

L'organisateur du Championnat de France :

- Est responsable de l'ensemble des opérations visant à la mise en œuvre des rencontres, de l'hébergement, la restauration et des transports locaux,
- Met en place un Comité d'Organisation Local (C.O.L),
- Peut présenter son dossier lors de la CMN,
- Organise en concertation avec le DNA et/ou le délégué technique une visite technique préparatoire,
- Établit les relations nécessaires avec la ligue ou le district de la FFF (cadre technique, commission arbitrage),
- Peut se rendre sur le championnat N-1 à ses frais.

I.2. Les moyens humains

Comité d'Organisation Local

Le Comité d'Organisation Local est composé de :

- Un coordonnateur général,
- Un coordonnateur technique (planning rencontres, jeunes arbitres),
- Un responsable par commission (accueil, transport, hébergement, restauration, sportif, animation/communication, logistique, protocole, sécurité...),

Les spécifications techniques se trouvent dans la partie spécifique du cahier des charges de l'activité.

Les Jeunes Officiels

- Un coordonnateur local de la commission Jeunes Arbitres,
- Un coordonnateur local de la commission Jeunes Officiels (organiseurs, reporters, secouristes).

Responsable Organisation/Sécurité

- 1 responsable qui peut être le coordonnateur général,
- Présence dans le dossier d'accueil (**padlet ou glide**) d'un tableau affichant la constitution de l'ensemble du comité de pilotage avec les coordonnées téléphoniques des responsables de commissions.

I.3. Les informations aux équipes qualifiées

AVANT LE CHAMPIONNAT

Modalités d'inscription des participants

Se référer à la convocation type mise en ligne sur OPUSS.

Gestion et transmission des informations administratives

- Convocation mise sur OPUSS par le DNA en charge de l'activité, à visibilité des services régionaux avant la date butoir indiquée sur le calendrier des championnats de France.
- Tableau des AS qualifiées également mis en ligne sur OPUSS par le DNA et transmis à l'organisateur afin que ce dernier procède à la présélection des AS sur la base d'inscription qu'il doit créer et ouvrir à la date indiquée sur le calendrier des CF.
- L'organisateur peut utiliser ou créer un site web, ou un padlet pour communiquer les informations avant, pendant et après le championnat. Dans ce cas l'adresse du site devra figurer sur la convocation.

Prise de contact avant le championnat :

Avec un membre de la CMN

- Les arbitres : un pool local d'arbitres (au moins 5 arbitres maximum 8 de niveau académique minimum).
- Le logiciel : <https://unssmeuse.org/Telechargement>
- un professeur d'EPS référent qui aura testé le logiciel bien en amont.
- Lieux de qualité pour réunion technique avec possibilité de projeter.
- Identifier avec la CMN les terrains, en lien avec les lieux de restauration, les possibilités de regrouper la journée les arbitres avec les formateurs, etc...

Avec un cadre de la FFF

- Prendre contact avec le directeur technique régional de la ligue pour s'orienter vers les cadres FFF pertinents.
- Avec le cadre technique, identifier les terrains. Ce cadre pourra faire le lien avec les ligues, les clubs, les possibilités de terrains, les possibilités d'aide sur du matériel (ballons, chasubles animations, ...)
- Prendre contact avec le DTRA ou CTRA pour constituer le pool local d'arbitres et le cadre potentiellement présent sur l'ensemble du championnat de France.

Gestion des informations recueillies

DÉLÉGATION	Vérifier le nombre de personnes (adultes et élèves participants dont le Jeune Arbitre, et le Jeune Coach) et identifier le ou les chef(s) de délégation. Possibilité d'accueillir plus de personnes si les conditions d'hébergement le permettent.
HÉBERGEMENT RESTAURATION	Tenir à jour le tableau des hébergements en tenant compte du nombre des participants, de l'âge, du sexe des concurrents et des accompagnateurs.

POINT ADMINISTRATIF ET FINANCIER	Vérifier les coordonnées administratives et financières.
PARTICIPANTS	Vérifier la conformité des inscriptions / AS qualifiées et les formats d'équipes.
FACTURATION	Etablir les factures à l'intention des délégations. (Elles peuvent être préparées à l'avance et données lors de l'accueil des équipes).
TRANSPORT	Tenir à jour un tableau des heures, lieux d'arrivée, et modes de transports utilisés par les A.S. Connaître la disponibilité des transports des A.S pendant la compétition. Demander aux AS si besoin de navettes les jours d'accueil et de départ.

L'accueil des délégations

- Visibilité du lieu d'accueil : fléchage, panneauage, **et banderoles** UNSS aux abords du site,
- Réussite de l'accueil = rapidité, clarté et convivialité.

Rapidité

- Accueillir plusieurs délégations simultanément afin de limiter les temps d'attente,
- Utiliser une vaste salle permettant d'intégrer toutes les phases de l'accueil, avec un sens de circulation imposé,
- Prévoir une salle spécifique pour la passation des questionnaires pour les JO,
- Mettre en place des comptoirs de réception (ex en regroupant plusieurs académies) tenus par un adulte et un jeune organisateur (idéal) permettant d'asseoir 3 personnes.

Clarté

- Informer les participants en distribuant un dossier d'accueil (**padlet ou glide**) contenant obligatoirement :
 - Le mot du directeur national (à demander au DNA en charge de l'activité),
 - Le mot du Recteur(trice) et/ou du DASEN,
 - Le mot du Maire (et/ou du président de l'Agglomération),
 - Le mot de bienvenue qui présente le Championnat,
 - Le programme de la compétition et des animations prévues,
 - Les noms et numéros de téléphone des responsables de commission,
 - Le plan des sites de compétition, de restauration, d'hébergement.

Convivialité

- Prévoir un lieu de détente post-voyage et un en-cas aux participants,
- Prévoir des stands d'animation à thèmes : **foot diversifié, handicap, écologie, premiers secours, ...**

PENDANT LE CHAMPIONNAT :

4 lieux possibles d'informations : **Accueil / Hébergement / Restauration / Lieux de compétition.**

- **Gestion des informations :** espaces d'affichage réservés et visibles de tous,
- **Les informations sportives :** résultats, photos, articles, visites, médias,
- **Les informations générales :** horaires, transport, restauration, compétitions, animations,
- **Saisie des résultats :** Résultats et classements provisoires.

Privilégier la communication des informations via le site web du championnat, le padlet ou un groupe what's app.

Concernant l'utilisation des groupes what's app, il est conseillé de dissocier les organisateurs des responsables d'équipes, et des JA

APRES LE CHAMPIONNAT

RÉSULTATS	Saisir les résultats sur la base d'inscription sur OPUSS dans « saisie des résultats ».
CERTIFICATIONS	Le tableau complet des certifications nationales des Jeunes Arbitres doit être envoyé par mail au DNA en charge de l'activité. Et conservés par l'organisateur.

I.4. Le secrétariat

La gestion de la compétition est organisée par un secrétariat installé si possible sur le lieu de la finale ou dans un lieu proche des terrains et joignable par téléphone.

Il est équipé d'un photocopieur, d'une imprimante, d'un accès internet, ainsi qu'un ordinateur (par compétition) équipé d'un tableur (souhaitable).

La gestion sportive est informatisée – utilisation du logiciel UNSS « sports-Co » : <https://unssmeuse.org/Telechargement>

Nécessité d'avoir les N° d'urgence, SAMU, Pompiers, Police, MAIF, Urgences, Hôpital ...

Personnel de secrétariat

Secrétariat général 2 personnes (en fonction du nombre des équipes 12,16, ou 2x16)

- **En amont du championnat prise en main OBLIGATOIRE du logiciel «UNSS sports co »**
- Administration du championnat,
- Suivi de la compétition en lien avec les différents lieux de compétitions,
- Suivi des Jeunes Arbitres en lien avec les différents lieux de compétitions,
- Standard téléphonique et résultats provenant des différents lieux de la compétition,
- Affichage informations, gestion site, padlet, what's app.
- Gestion et vérification des feuilles de résultats (en coordination avec la CMN),
- Gestion des Jeunes Organisateur et Jeunes Arbitres en lien avec le ou les référents sur le lieu de la compétition.

I.5. L'hébergement

Types d'hébergement possibles

Hôtels, internats, auberges de jeunesse, centres de vacances, campings, locaux militaires, gîtes, chambres d'hôtes.....

Questions à se poser

Où se trouvent-ils ? (25 mn max du lieu de compétition) Quels sont leurs tarifs ? Quelles sont leurs capacités d'accueil ? Quelles prestations peuvent-ils assurer ? Quels sont les délais, les conditions et les conséquences d'annulation ? Quelles sont les heures de petit-déjeuner

? Combien de personnes peuvent être accueillies au petit déjeuner par les hôtels ?

Plan de l'hébergement

Il est nécessaire de veiller à la qualité et à l'environnement des hébergements afin qu'ils soient compatibles avec le public scolaire.

Les délégations sont groupées au mieux de leur provenance (ville d'origine, académie...), de leur moyen de transport (autonome ou non) et au plus près des différents sites de compétition.

Ex : 1 hôtel regroupant les équipes autonomes,

1 hôtel regroupant les équipes se déplaçant en train.

Les délais pour rejoindre les sites ne doivent pas excéder 25 minutes de transport en bus.

L'organisateur veillera à tester ces délais aux heures programmées des déplacements.

A partir des données sportives, pour construire le plan d'hébergement de la compétition, il faut tenir compte :

- De la situation géographique du ou des sites sportifs,
- De la distance site/hébergement,
- Du nombre théorique de compétiteurs et d'accompagnateurs,
- Du nombre d'officiels et de Jeunes Officiels,
- Du nombre d'invités de l'organisateur,
- Des données fournies par les « hébergeurs » : nombre de chambres, nombre de lits et/ou de places par chambres et prix des chambres ou des lits.

L'organisateur doit gérer la répartition des équipes dans les hébergements

Demandes – Réservations

Les démarches doivent être officielles, explicatives et rassurantes. Afin d'éviter d'éventuelles réticences de la part de l'hébergeur face au jeune public accueilli, il est préférable de lui :

- Avancer le caractère officiel du championnat de France (UNSS, Ministère de tutelle, Rectorat, ...),
- Préciser l'âge du public,
- Rappeler la qualité et la quantité de cadres accompagnateurs,
- Présenter la « Charte de bonne conduite » qui induit le versement d'une caution et la réalisation d'un état des lieux « Arrivée/Départ ».

Types de chambres

- **Pour les participants :**

Dans le cas d'un hébergement hôtelier, les participants sont prioritairement affectés dans des chambres disposant de lits 1 place.

Exceptionnellement, lorsque l'organisateur local prévoit son hébergement en chambre d'hôtel configuré en version : un grand lit + un lit annexe, il est impératif que la convocation informe les établissements de cette disposition d'hébergement ainsi que de la nécessité d'utiliser au moins pour un élève sur 3 un sac de couchage personnel.

ATTENTION : Ne pas laisser les hôteliers effectués la répartition des équipes dans les chambres.

- **Pour les accompagnateurs :**

Le couchage des accompagnateurs s'envisage soit en chambre individuelle soit en chambre single, toujours au même étage que le groupe qu'ils accompagnent.

- **Pour les chauffeurs :** les chauffeurs de bus doivent être logés individuellement.

- **Pour les DNA – délégué(e) technique – membres de CMN :**

Le DNA et le délégué technique sont obligatoirement hébergés en chambre individuelle, les membres de la CMN sont hébergés en chambre individuelle.

I.6. La restauration

- Prévoir des repas copieux.
- Favoriser les repas chauds, dans des cas exceptionnels (transports, pas de restauration sur place.... Les repas du midi pourront être organisés en plateau froid).
- Dans la préparation du plan de jeu, les horaires de restauration sont prioritaires sur les horaires de match.
- La restauration peut être organisée près des lieux de rencontres.

I.7. Les transports

Transport lors du championnat de France : les déplacements des AS ne disposant pas de moyen de transport sont pris en charge par l'organisateur à partir du jour de l'accueil et jusqu'au jour de départ. Les conditions sont précisées par l'organisateur dans la convocation.

Exceptionnellement, l'organisateur peut être amené à organiser la prise en charge d'une équipe ou d'une délégation à partir d'une autre gare et / ou d'un autre aéroport. Dans ce cas, le coût du déplacement est à la charge de l'AS qui en aura fait la préalablement la demande.

En cas d'utilisation de transports en commun (bus ville ou tramway par ex.) les tickets doivent être payés, et donnés par l'organisateur à l'accueil à l'arrivée en gare ou à l'aéroport.

Véhicules loués par l'organisation : ils peuvent faire l'objet d'une substitution par la MAIF des garanties d'assurance proposées par le loueur et pour lesquelles la franchise est souvent très élevée.

Une demande est à effectuer auprès de la MAIF **(au plus tard 5 jours avant)** avec l'imprimé spécifique présent dans la LC assurance.

Les chauffeurs professionnels : le(s) chauffeur(s) de la société chargée du transport d'une délégation sont à la charge de la délégation, sauf lorsque le moyen de transport est mis à disposition de l'organisateur pour transporter les participants pendant toute la durée de la manifestation. Dans ce cas, le chauffeur est hébergé et nourri par l'organisateur en chambre individuelle de bon niveau, aux frais de l'organisation.

ATTENTION : amplitude de conduite à respecter.

Plan & GPS : Un plan avec les adresses exactes est fourni à chaque équipe. **Il localise les différents sites** (compétition, restauration, hébergement, gare SNCF, aéroport) et les moyens d'y accéder (temps...).

- Élaborer le schéma de transport.
- Étudier la faisabilité entre les différents lieux.

Lieux d'HÉBERGEMENT / lieux de COMPÉTITION / lieux de RESTAURATION

Lister et tenir compte

- Des moyens de déplacements utilisés entre les hébergements et les lieux de la compétition,
- Des horaires de début et de fin de la compétition,
- Des mouvements de groupes dans la journée sportive,
- Des déplacements entre les lieux de compétition et les lieux du repas de midi,
- Des déplacements à prévoir à l'issue d'une journée sportive,
- Des déplacements entre les lieux de restauration du soir et les hébergements,
- Du nombre de personnes à transporter par hébergement (sportifs, Jeunes Juges/Arbitres, jurys...),
- Des déplacements entre le protocole et les lieux de départ.

Les possibilités

- Quels sont les différents types de transports possibles (navette, bus ville, tram, à pied) ?
- Qui gère les transports (l'organisateur ou un prestataire privé) ?
- Quelle utilisation des bus des délégations présentes ?
- Quelle utilisation des chauffeurs ?
- Quels sont les parkings possibles et autorisés (bus, mini bus, espace, hauteurs...).

Commission transport

Il faut constituer la commission transport en même temps que se met en place le travail de mise en œuvre du projet, afin que l'ensemble des données soit connu d'entrée de la commission.

Un coordonnateur doit être identifié, il doit prendre en compte l'organisation sportive et la restauration.

I.8. Communication et Partenariat

En amont, pendant et après, la communication doit être considérée comme un élément important du Championnat de France.

Contacts

La direction nationale est à votre disposition aux différentes adresses email ci-dessous pour :

- Affiches et Invitations: dncom@unss.org - xavier.andrieux@unss.org / lionel.laffitte@unss.org
- Média xavier.andrieux@unss.org / lionel.laffitte@unss.org
- Réseaux sociaux : xavier.andrieux@unss.org / lionel.laffitte@unss.org
- Pour toute question: xavier.andrieux@unss.org / lionel.laffitte@unss.org

Charte Graphique

Affiche : il existe des affiches types disponibles. De plus, toutes les affiches doivent être validées par la direction nationale.

Invitation

Il existe une invitation type (kit com à demander à la DN). Concernant les invitations, il faut faire très attention aux puissances invitantes et au protocole. Nous sommes à votre disposition.

Signalétique

Présence des partenaires : Chaque Championnat de France doit contenir un élément de communication de nos partenaires nationaux. Si vous n'avez pas d'éléments graphiques, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Veiller à ne pas mettre un partenaire national en concurrence avec un partenaire local ou occasionnel !!!!

Digital

Réseaux sociaux facebook, ne pas créer une page spéciale championnat de France. Toutes les pages de tous les sports sont déjà créées. Vous pouvez nous contacter.

Il faut se rapprocher de xavier.andrieux@unss.org. Réseaux sociaux twitter.

Il existe un hashtag spécial CF #France UNSS, à utiliser en amont, pendant puis après pour les résultats ... Ne pas oublier les @unss, médias locaux, commune et académie locale.

Médias

Communiqué de presse. On peut vous accompagner sur cette action.

L'idéal est d'envoyer le Communiqué de Presse à J-15 voir J-8. Le Communiqué de Presse ne doit pas faire plus de 2 pages. Email contact DN : xavier.andrieux@unss.org. / lionel.laffitte@unss.org

Photos

Un jeune reporter peut être chargé de cette fonction. Les photos obligatoires sont les suivantes :

Photos Accueil, Photos Compétition, Podium, Photos des Jeunes officiels, Photos des partenaires.

I.9. Le protocole

Déroulement type d'un protocole :

- Accueil par l'organisateur et remerciements des acteurs, accompagnateurs et organisateurs ; remerciements des partenaires institutionnels.
- Prise de parole des institutionnels.
- Présentation des équipes sur le plateau sportif et installation des équipes, en face ou sur les côtés ou derrière le podium, en fonction des choix et des possibilités locales (sur les côtés semble le mieux).
- Présentation des jeunes arbitres.
- Lecture du texte « Valeurs de la République » par le vice-président élève/jeune dirigeant.
- La Marseillaise.
- Proclamation des promotions de certification des jeunes arbitres.
- Proclamation des résultats d'une catégorie d'âge en ordre décroissant.
- Remise des récompenses par les personnalités et remerciements aux institutions qu'elles représentent.
- Remise des récompenses et des diplômes d'attestation de podium par les personnalités.

Invitations

Les personnalités institutionnelles et les partenaires publics et privés de l'UNSS sont invités à assister aux compétitions et à être associés à la cérémonie protocolaire.

Une attention particulière sera portée aux invitations de Jeunes Dirigeants, VP élève, élèves du CAVL, et VP Parents.

Une invitation aux écoles primaires et aux EPLE de la ville peut être envoyée pour leur permettre de découvrir les finalités nationales de l'UNSS.

Prises de parole

La cérémonie doit être rapide (30 à 40 mn),

Essayer de limiter les temps de parole (20 minute maximum pour garder l'attention du public).

A/ Discours avant les podiums sportifs

Citation des personnalités dans votre discours : nécessité de hiérarchiser les personnalités lors de leur présentation au public :

- Représentant de l'État, ministre, recteur (ou DASEN ou IA/IPR), préfet (ou sous-préfet),
- Députés, sénateurs puis députés européens,
- Conseillers régionaux, conseillers généraux, Présidents d'EPCI (Communautés urbaines, agglomérations ou de communes),
- Maire qui accueille, son adjoint ou un conseiller municipal,
- L'UNSS : le directeur national ou son représentant ; DNA ou DSR ou DSD,
- Le chef d'établissement qui accueille, si manifestation dans un EPLE,
- Présidents de CNOSF, CROS, CDOS,
- Présidents de Fédérations sportives, Ligue, district ..., Clubs ou représentants.

Ordre des prises de parole : temps de parole limité, avec UNE SEULE prise de parole par structure, dans un ordre (presque) inverse des citations ci-dessus :

- Le maire qui accueille sur sa commune, son adjoint ou le conseiller municipal,
- Le chef d'établissement qui accueille, si manifestation dans un EPLE,
- L'organisateur de la manifestation, l'UNSS : directeur national, DNA, DSR ou DSD,
- Le mouvement sportif s'ils sont partenaires financiers ou matériels de l'organisation : club, district, ligue, fédération, CDOS, CROS ou CNOSF dans cet ordre,
- Présidents d'EPCI, puis conseillers généraux, puis conseillers régionaux, s'ils sont financeurs de la manifestation, ou du service UNSS au cours de l'année,

- Parlementaires là encore dans l'ordre croissant : députés européens, sénateurs puis députés,
- Représentant de l'État : un seul, en priorité le recteur, ou le représentant préfectoral, sinon le représentant de l'éducation nationale.

Cet ordre défini par les règles du protocole, est susceptible de modification si accord de tous les intervenants pour intervertir des orateurs.

B/ Mise en valeur des JO lors du protocole

Spécificité MAIF: prise de parole du représentant MAIF après mise à l'honneur des JO/JA. Distribution des diplômes aux JA niveau national par un membre de la CMN.

Marseillaise

Pour chaque championnat de France, un vice-président élève / jeune dirigeant / jeune arbitre (fille ou garçon) devra lire le code du sport scolaire lors du protocole d'ouverture de l'événement. De plus, ils participeront à la remise des récompenses au moment du protocole au même titre que les représentants officiels invités par l'organisation.

Ils liront un texte pour introduire « la Marseillaise » :

« Les jeunes licenciés ici présents seront rapidement les adultes de demain, garants des valeurs de la République.

L'organisation de l'ensemble de nos championnats s'appuie sur les compétences de tous nos jeunes officiels qui font preuve d'un esprit d'initiative et d'une responsabilisation exemplaires.

Être responsable c'est être capable de respecter des règles, de respecter les autres mais aussi soi-même et ce en accord avec les emblèmes de la République.

Pour montrer l'attachement de l'UNSS au « vivre ensemble », je vous invite à vous lever pour notre hymne national, la « Marseillaise » Puis hymne national (fichier mp3 joint si besoin).

Besoins matériels : équipements spécifiques

Les médailles (Or, Argent, Bronze), le trophée et les maillots de champion de France sont fournis par la Direction¹Nationale de l'UNSS.
(Nécessité de hiérarchiser les personnalités pour la remise de médailles).

Prévoir un ordre précis des remises, avec noms et fonctions des remettants, pour l'animateur micro de la cérémonie.

Afin de donner un véritable cachet à la cérémonie protocolaire, il convient de prévoir :

- 3 coussins ou plateaux pour présentation des médailles aux podiums,
- 2 ou 3 élèves porteurs,
- 1 grande table à proximité du podium pour présenter l'ensemble des récompenses,
- Des plantes vertes ou objets décoratifs pour agrémenter l'espace podium,
- Une sono,
- 1 podium de grande dimension, ou des espaces matérialisés clairement comme « 2-1-3 » favorisent l'accessibilité pour les élèves en situation de handicap.

Besoins humains

L'organisateur s'entoure de personnes susceptibles de l'aider dans la cérémonie :

- 1 ou 2 collègues « physionomistes » pour l'accueil des personnalités,
- 1 collègue pour compléter le tableau des personnalités (avec noms et qualité) pour l'animateur au micro,
- 1 ou 2 collègues pour l'accompagnement des personnalités (explications sur la compétition...),
- 1 collègue responsable de la répartition des récompenses (coupes, trophées locaux...),
- 1 collègue capable de prendre le micro et de « faire avancer la cérémonie ».

Timing

La cérémonie débute 30 minutes au plus tard après la fin de la dernière finale.

L'entrée des équipes, jeunes organisateurs, arbitres peut se faire au son d'une musique protocolaire choisie par l'organisateur.

La cérémonie de clôture est programmée en fonction des horaires limites de départ des équipes et ne doit pas dépasser 45mn.

Texte de référence : Décret n°89-655 du 13 septembre 1989 relatif aux cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires.

Le protocole peut être suivi d'un verre de l'amitié avec remise de cadeaux UNSS aux personnalités présentes.

¹ Les médailles et tee-shirt de Champion de France ou de médaillés ne sont pas distribués aux Jeunes Juges/Arbitres. [Seulement aux équipes au Jeune Coach.](#)

I.10. Le forfait journalier

Les associations sportives de métropole

Ce forfait inclut l'hébergement, la restauration, les transports en navettes et les frais administratifs.

En 2023, le forfait maximal est fixé à :

- **52 euros pour l'ensemble des Championnat de France**

Les AS ne prenant pas le forfait indivisible proposé par l'organisateur, doivent s'acquitter d'un montant de :

- **15€ par participant et par jour,**
- **20€ en Ile de France et pour les skis, la voile, la danse chorégraphiée et l'équitation.**

Les associations sportives ultramarines et de Corse

Les équipes ultramarines et de Corse, ne s'acquitteront que de 50% du forfait. La différence est répartie sur les équipes de Métropole.

Rappel : ces 50% ne sont applicables que sur les dates du championnat de France.

I.11. Les axes de développement

Les Championnats de France dépassent largement la tenue stricte de la compétition entre les meilleures équipes de France hexagonales et ultramarines. Ils apparaissent comme un moment privilégié pour sensibiliser l'ensemble des participants.

Ainsi, tous les championnats de France doivent proposer :

- Une sensibilisation aux conduites addictives, en particulier le dopage,
- Une information sur les discriminations et la lutte contre le racisme,
- Une explication des actions en faveur du développement durable notamment le tri des déchets et l'utilisation de gobelets réutilisables (en lieu et place des bouteilles d'eau),
- Une initiation aux gestes de premier secours assurée par des jeunes secouristes formés,
- Une sensibilisation, initiation, démonstration sur les activités sportives pratiquées par les personnes en situation de handicap.

Ces moments privilégiés favorisent les échanges avec les acteurs associatifs et les responsables locaux concernés.

I.12. Contestations et litiges

Jury Sportif

Au cours du championnat peuvent être soumis des réclamations, réserves, au titre de l'article III.3.61 du règlement intérieur. Il se peut aussi qu'il faille trancher en urgence une situation particulière non prévue.

Il sera nécessaire de :

- Disposer d'un exemplaire du règlement intérieur, du règlement fédéral et de la fiche sport,
- Réunir un jury sportif, **respecter la composition** et **établir un PV** de la réunion de celui-ci.

Article III.5.72 - Litiges sportifs

L'examen des réserves (article III.3.60 du présent règlement intérieur) ou les réclamations (article III.3.61) formulées lors de matchs ou de rencontres sportives ressort de la compétence des instances suivantes :

- *Aux niveaux inter académique et national.
L'organisme appelé à statuer sur les réserves ou réclamations émises à l'occasion de rencontres inter académiques ou nationales est le jury technique d'organisation de la compétition composé de trois à cinq personnes désignées par le DNA de l'UNSS ayant en charge la discipline concernée.*

Assurance

Si un problème d'importance survient, contacter Inter-Mutuelle-Assistance au 0 800 875 875 en précisant le n° de contrat, ou de l'AS ou de l'UNSS : 0266 257J, le DNA en charge du sport et le directeur de l'UNSS.

I.13. Gestion des informations sur OPUSS

Avant le championnat de France : inscription OPUSS.

Le SR ou le SD organisateur de la compétition est chargé de la création de l'IEL (Inscription En Ligne).

L'ouverture de l'IEL ne doit se faire qu'après la date de publication des équipes qualifiées en référence au calendrier UNSS régulièrement mis à jour.

Ne pas oublier d'importer la liste des numéros d'AS des équipes qualifiées dans la pré-sélection des AS pour que la compétition apparaisse dans le calendrier de l'AS et empêche les autres AS de s'inscrire si elles ne sont pas qualifiées.

Création de l'IEL :

Choisir AS + Individuelle.

Ne pas oublier d'intégrer l'inscription des accompagnateurs (2), les Jeunes arbitres, et les jeunes coachs. Préciser un champ « professeur EPS

Vous pourrez ajouter des champs supplémentaires qui vous permettront de poser des questions à l'AS.

Ex : nombre d'accompagnateurs hommes, nombre d'accompagnatrices femmes, nombre total d'élèves filles, nombre total d'élèves garçons...

Ou encore, arrivée en : Mini Bus – Bus – Gare SNCF – Aéroport ... Heure d'arrivée, heure de départ, besoin de navettes... etc.

Après le championnat de France :

- Dans la compétition elle-même, l'organisateur saisit les résultats le plus rapidement possible pour qu'ils soient accessibles depuis la page globale des résultats accessible sur unss.org.
- Il envoie les résultats en pdf à la DN.
- Le service organisateur doit faire parvenir à la DN la liste des JJ/JA certifiés nationaux ou faire une demande de certification directement sur le site OPUSS en utilisant un login personnel et en précisant le championnat de France ou le DT en charge de l'activité.

Partie II - Les intervenants

La circulaire n°2010-125 du 18 août 2010 relative au sport scolaire incite à valoriser le Jeune Arbitre, le Jeune Coach et les Jeunes Organisateur par la remise d'un diplôme quelle que soit leur mission. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.

La mobilisation de l'école pour les valeurs de la République du 22 janvier 2015 rappelle l'importance du parcours citoyen dans la vie associative plus particulièrement la mesure 3 : « *La vice-présidence des associations sportives par les élèves sera systématisée, et les prises de responsabilité au sein des associations sportives valorisées. Les formations de jeunes coaches et de jeunes arbitres seront développées* ».

L'UNSS au travers de ces différentes compétitions et formation a la capacité de proposer aux jeunes licenciés de s'impliquer dans différents rôles :

II.1. Les Jeunes Arbitres

RAPPEL : Toutes les compétitions UNSS sont jugées ou arbitrées par des jeunes juges ou jeunes arbitres issus de plusieurs filières. Une dotation financière pour la formation des Jeunes Officiels est intégrée dans les crédits d'animation versés au SR UNSS (fiche dotation des crédits).

Le pool « équipes » jeunes Arbitres

Il correspond aux Jeunes Arbitres des AS qualifiées (1 par équipe).

Ils porteront le tee-shirt de couleur verte prévu à leur fonction et offert par la MAIF ?????

Le pool local des Jeunes Arbitres

En fonction des besoins exprimés par les règles d'organisation et de gestion des compétitions, un nombre prédéfini de Jeunes Arbitres (8 max) est demandé. **Ils porteront le tee-shirt de couleur verte prévu à leur fonction et offert par la MAIF.**

La formation, la certification, et le suivi de ces jeunes arbitres pourra se faire en collaboration avec les commissions départementales et régionales de l'arbitrage de la FFF.

Le pool des meilleurs jeunes Arbitres hors académiques et ou le pool des JA appartenant aux SSS arbitrage.

Seul le DNA validera une liste de 1 à 8 Jeunes Arbitres proposés par les services régionaux UNSS.

Tous les jeunes arbitres porteront le tee-shirt de couleur verte prévu à leur fonction et offert par la MAIF.

Prise en charge à deux niveaux :

- Forfait hébergement, restauration = Direction Nationale,
- Transport = service régional UNSS du meilleur Jeune Arbitre.

Le pool Jeunes Coachs

Dans tous les sports, le jeune coach est obligatoire il est un élève licencié UNSS qui connaît l'activité et **adopte une attitude respectueuse, loyale, constructive et citoyenne**. Il fait partie de son AS ou est issu d'une AS du département de l'équipe qualifiée. Une équipe sans jeune coach sera déclassée.

Pour les sports collectifs le jeune coach peut être compétiteur uniquement s'il est licencié dans l'AS disputant les rencontres. Il officie seul et doit être repéré (**brassard orange**). Il se rajoute donc à la composition de l'équipe.

Le jeune coach dont l'équipe est sur le podium aura une médaille et un diplôme.

NB : Le Jeune coach ne peut être Jeune Juge /Jeune Arbitre ou Jeune Reporter.

II.2. Les autres rôles des Jeunes Officiels

Ces Jeunes officiels « organisateurs » peuvent être issus d'un projet d'AS. Le championnat de France deviendra alors une mise en œuvre.

Il convient de constituer différents pools :

- Un « pool » de Jeunes Organiseurs dont le nombre varie en fonction de l'activité et de ses besoins.
- Un pool de Jeunes Reporters.
- Un pool de Jeunes Secouristes.
- Un pool de Jeunes Eco responsables.
- Un ou plusieurs Jeunes Dirigeants : formés sur différents rôles (trésorier adjoint, secrétaire adjoint ...), ils peuvent être intégrés aux commissions du C.O.L.
- Au moins un Vice-Président élève (à intégrer dans les temps forts de la compétition).

Il est possible d'intégrer dans ces différentes fonctions les élèves :

- Des classes **Pierre de Coubertin** - Alice Millat (jusqu'en 2024).
- Des classes UF2S (LP).
- Des classes à option EPS.
- Des sections sportives.

Précision :

- Il est possible de remettre un diplôme de reconnaissance à tous ces Jeunes Officiels via le lien : <https://opuss.unss.org/diplome>
- Se référer au dossier « Vers une génération responsable ».

II.3. Les Jeunes Officiels : hébergement, restauration et transport

- L'ensemble des jeunes arbitres des équipes, peuvent être hébergés soit avec leur équipe (sous la responsabilité de leurs accompagnateurs), soit sur un seul et même site indépendamment des compétiteurs. Ils sont alors sous la responsabilité du C.O.L et encadrés sur le même lieu d'hébergement par 2 personnes (un homme et une femme membres du C.O.L).
- Dans la cas ou les jeunes arbitres sont hébergés avec leur équipe, il sera nécessaire de les réunir à la fin de chaque journée (lieu de la compétition, restauration.....) **PREVOIR UNE SALLE DE REUNION**
- Les jeunes arbitres du pool national et des jeunes arbitres du pool local sont hébergés sur un seul et même site, indépendamment des compétiteurs : Ils sont alors sous la responsabilité du C.O.L et encadrés sur le même lieu d'hébergement par 2 personnes (un homme et une femme membres du C.O.L).
- Les autres Jeunes Officiels (organisateur, reporters, secouristes, éco responsables, dirigeants) appartenant au C.O.L sont aussi sous la responsabilité de l'organisation et peuvent être hébergés aux mêmes conditions qu'évoquées ci-dessus.

II.4. Le responsable du plateau sportif

Il fait le lien avec les différents lieux de compétition ou d'échauffement. Il est en rapport permanent avec le C.O.L, les responsables de commissions et le responsable technique de la compétition (DT, DNA, membre de la CMN ou personne désignée par le DNA). Ex :

- Ouverture des différents lieux avant l'arrivée des compétiteurs (1H00 avant le début de la rencontre) et fermeture à la fin de la journée,
- Veille à la sécurité des lieux,
- Possède la liste des numéros de téléphone d'urgence,
- Fait respecter les horaires,
- Vérifie l'état des installations et du matériel,
- Veille à la circulation des compétiteurs et jurys,
- Veille au maintien de la propreté et au bon déroulement de la manifestation.

II.5. Le responsable local – superviseur des jeunes Arbitres

- Travaille en étroite collaboration avec les membres de la CMN (en amont et pendant le CF),
- Vérifie la présence des Jeunes Arbitres (liste validée par la CMN) et la tenue officielle (maillots MAIF),
- Participe à la désignation des arbitres / rencontres, et à leur certification,
- S'assure de la mise à disposition des locaux des Jeunes Arbitres (voir cahier des charges spécifique),
- Assiste à toutes les réunions liées au jugement et à l'arbitrage,
- Peut être entendu par tout jury sportif en cas de problème.
-

II.6. Le Délégué Technique

La mission de délégué technique : Le délégué technique est un cadre UNSS, spécialiste de l'activité, il travaille en liaison étroite avec le DNA. Il peut représenter le DNA lors des CF ou des visites préparatoires.

II.7. Le membre de la CMN

Investi officiellement d'une mission nationale, **le membre de CMN**, en cas d'absence du DNA et du délégué technique est un enseignant d'EPS, dont la compétence dans la discipline retenue est nationalement reconnue. Il travaille en liaison étroite et régulière avec le DNA et le délégué technique en charge du suivi général du dossier.

À ce titre, en lien avec le DNA et le délégué technique il :

- Vérifie la faisabilité des implantations pour les CF et assure le suivi technique des compétitions (implantation, réalisation, évaluation), en cas d'indisponibilité du DT ou DNA,
- Suscite en permanence les avis et enregistre les réflexions des acteurs de terrain,
- Est le correspondant technique pour toute information concernant du sport (relation avec les services départementaux et régionaux) et peut recevoir la délégation du Directeur de l'UNSS dans la commission prévue lors des litiges(Art.III.5.72),
- Il peut récupérer le listing des jeunes juges/arbitres certifiés pour le transmettre au DNA,
- En cas de litiges (Art.III.5.72), et en l'absence du DNA ou DT, le membre de CMN désigné comme responsable doit contacter le DNA ou DT en charge de l'activité pour prise de décision officielle. En cas de sanction, l'annonce doit être faite par le cadre UNSS organisateur du CF,
- Établit avec le DT un bilan du CF (déroulement, format, effectifs, évolution du sport...),
- Il ne peut en aucun cas être accompagnateur et/ou responsable d'une ou de plusieurs équipes engagées dans la compétition s'il participe à la compétition au titre de son mandat de membre de la CMN.

II.8. Les présences et la prise en charge financière

Visite préalable

Dès le premier trimestre de l'année scolaire du Championnat, une réunion sur site avec le DNA, le délégué technique ou un membre de la CMN est fortement conseillée.

Championnats de France

La présence d'au moins **UN** représentant de la Direction Nationale (souvent 2) est obligatoire pendant toute la durée du Championnat de France. Il pourra s'agir du DNA, d'un délégué technique ou d'un membre de la CMN.

Modalités de remboursement des déplacements

Tout déplacement en véhicule ou en avion (lorsque le tarif de l'avion se trouve bien plus onéreux que le train), sans accord de l'organisateur de la réunion ou du Championnat de France ou visite préalable, sera remboursé sur la base du billet seconde classe SNCF.

Si le transport est effectué par le train, le remboursement s'effectuera sur la base du tarif SNCF de seconde classe sur présentation du titre de transport et dans la limite de la dépense effectuée,

Il est recommandé de chercher à faire baisser ces coûts en utilisant les sites de réservations.

Concernant les déplacements en voiture, ils ne devront être qu'exceptionnels (un remboursement de trajet en véhicule coûte en moyenne trois fois plus cher que le train). Ils nécessiteront l'accord de l'organisateur de la réunion, à l'appréciation du caractère exceptionnel et du nombre de personnes transportées.

En cas de transport SNCF ou en avion, l'organisateur devra assurer les déplacements entre les différents sites de compétition du DNA, du délégué technique ou du membre de la CMN, l'idéal étant de mettre à sa disposition un véhicule.

Prise en charge des déplacements

Les Directeurs Nationaux Adjoins

Les déplacements (et hébergements) des DNA sont à la charge de la Direction Nationale, pour les déplacements lors des visites préparatoires et pour les Championnats de France.

Les délégués techniques

Les déplacements (et hébergements) des Délégués Techniques sont à la charge de l'organisateur sauf lorsqu'ils remplacent les DNA, pour les déplacements lors des visites préparatoires et pour les Championnats de France.

Les membres des CMN UNSS

Les déplacements (et hébergements) des membres des Commissions Mixtes Nationales représentant l'UNSS sont à la charge de l'organisateur sauf lorsqu'ils remplacent les DNA et les Délégués Techniques, pour les déplacements lors des visites préparatoires et pour les Championnats de France.

Fédérations

Les déplacements des membres de la CMN agissant au titre de leur fédération sont à la charge de celle-ci, sauf si d'autres modalités sont prévues dans le cadre de la convention UNSS/fédération lorsqu'elle existe.

La restauration (commune aux participants) pourra être prise en charge par l'organisateur.

Hébergements

L'hébergement du DNA ou de son représentant est pris en charge par la DN. Tous les hébergements supplémentaires sont à la charge de l'organisateur.

Partie I

Cahier des Charges Général

Football à 7
Football à 8
Football à 11

III.1 Composition du jury

Représentation de la Direction Nationale

- Le DNA,
- Le délégué technique,
- Deux membres de la CMN :

Plusieurs membres de la CMN (2) pourront être présents sur les championnats de France, en accord avec l'organisateur, la prise en charge sera alors du ressort de l'organisateur.

Généralement 2 représentant sont présents sur les différents championnats.

JURY TECHNIQUE

ROLE	Nb jury	TACHES A ACCOMPLIR
ACCUEIL TECHNIQUE des Equipes en collaboration avec la CMN	3	Le jour de l'accueil <ul style="list-style-type: none">• Vérifier les licences,• Vérifier et modifier les listes des participants,• Récupérer les chartes de participation,• Réunion avec les accompagnateurs d'équipes.
ACCUEIL SUIVI JEUNES ARBITRES ET JEUNES COACHS	2 + la CMN 1 à 2 par terrain 2 à 3 à l'hôtel	Le jour de l'accueil <ul style="list-style-type: none">• Vérifier les licences,• Vérifier le niveau de certification, et l'expérience JA/JC,• Remplir la fiche récapitulative d'accueil,• Faire passer le questionnaire accueil JA et jeune coach (fourni par la CMN),• Corriger les questionnaires,• Réunir les JA en soirée. Lors de la compétition - En coordination avec la CMN <ul style="list-style-type: none">• Répartir les JA sur les rencontres,• Suivi des JA, évaluation,• Bilan JA et choix des certifications nationales,• Surveillance des JA (restauration et hébergement).
RESPONSABLE DE LA CATEGORIE DE COMPETITION (juge arbitre)	1 ou 2	<ul style="list-style-type: none">• vérifier avant la compétition les licences et les listes d'équipes,• Suivre des rencontres pendant la compétition, présence sur les différentes installations,• Régler les éventuels problèmes réglementaires et disciplinaires,• Aider les responsables de terrains, en collaboration avec la CMN.

RESPONSABLES TERRAINS	2 à 3 par terrain + 2 jeunes organisateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir les équipes sur le lieu de compétition • Préparer le matériel (ballons, maillots chasubles, drapeaux de corner, drapeaux arbitres assistants, pharmacie, feuilles d'équipes ...), • Vérifier les feuilles de matchs et des licences en relation avec les jeunes arbitres, • Suivi réglementaire des rencontres, • Veiller à la discipline des joueurs et accompagnateurs lors des rencontres et dans les vestiaires, • Gérer la fiche discipline équipe / carton bleu, • Gérer le temps de jeu en relation avec l'arbitre, • Gérer les exclusions temporaires ou définitives, • Gérer les temps morts et les remplacements, • Tenue des feuilles de matchs et remontée des résultats au PC de l'organisation, • Mise en place du protocole, avant et après les rencontres, Ces tâches peuvent être remplies par de jeunes organisateurs.
RESPONSABLE MATERIEL	1	<ul style="list-style-type: none"> • Un responsable par lieu de compétition ou un responsable centralisant tout le matériel, • Vérifier les ballons, gonflage, filets de but, • Vérifier le traçage des terrains, • Mise à disposition de maillots et chasubles supplémentaires (sans publicité), • Drapeaux de touches, • Poteaux de corners, • Pharmacie.
SECRETARIAT * RESULTATS	2 à 3	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer les résultats / points de pénalité / cartons jaunes et rouges / cartons bleus-challenge du Fair Play, • Afficher les informations et résultats sur les lieux de vie, • préparer des résultats pour les équipes / articles de presse / photos, • Editer les feuilles de match • Editer le classement final et de la liste des JA certifiés nationaux
COMMUNICATION PARTENARIAT	2	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des banderoles / distribution des boissons et des barres chocolatées, • Contact et suivi du championnat par les médias.
COORDINATION MEDICALE	2	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner les terrains et les secouristes, • Répartir les jeunes secouristes, • Suivi des blessés.

III.2 Organisation sportive

A/ INFRASTRUCTURES

L'idéal est que toutes les rencontres puissent se dérouler sur le même complexe. Néanmoins suivant les possibilités de l'organisateur l'éclatement est possible.

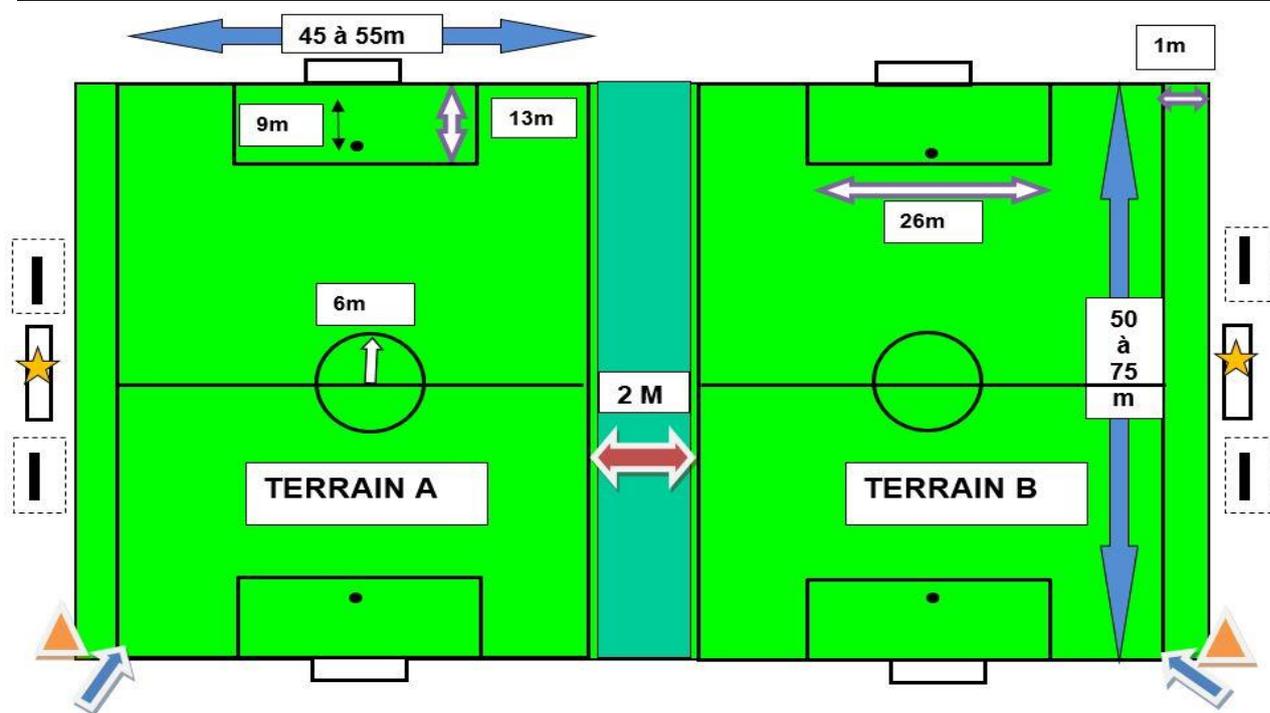
Terrains

- Tous les terrains doivent être **en bon état, vérifiés par un membre de l'organisation locale spécialiste football, ou un membre de la CMN, ou le cadre technique local de la FFF** et tracés, leur permettant d'accueillir des Finales Nationales,
 - Tous les terrains utilisés lors d'un championnat doivent posséder si possible le même type de surface (herbe ou synthétique). Une dérogation est possible pour l'organisation de la finale (ex : match de poules sur terrain synthétique et finale sur le terrain en herbe du stade municipal). Dans le cas d'une utilisation mixte terrain en herbe, et synthétique il faudra veiller à ce que les mêmes équipes jouent tous leurs matchs de poules et ¼ de finale sur la même surface (ex : poule A et D sur synthétique, et poule B et C sur herbe ou l'inverse),
 - Les terrains synthétiques (de dernière génération si possible) doivent être homologués pour les rencontres officielles (les surfaces de réparation doivent être tracées ou matérialisées sur les terrains de football à 8),
 - Le traçage ou la matérialisation des zones techniques est obligatoire,
 - Compte-tenu de la fréquence des rencontres ; prévoir un traçage journalier pour les terrains en herbe pendant la durée de la compétition (attention en cas de pluie les terrains devront être tracés 2 fois par jour),
 - Les matchs à enjeu (¼, ½ finales hautes, finales) doivent se disputer sur les meilleurs terrains du championnat.
 - Lors des matchs de poules répartir les matchs de chaque équipe sur les différents terrains.
-
- **ATTENTION : Le championnat du monde ISF lycées garçons et filles se déroulant souvent au mois de mai pour les années 2024, 2025, 2026, les championnats de France excellence devront être organisés au mois de janvier. L'organisateur devra prendre en compte dans le choix des terrains (herbe ou synthétique) le risque climatique.**
 - **Mais ; dans le cas où son choix se poserait sur les terrains en herbe prévoir de n'utiliser ces terrains qu'une fois par jour maximum.**

CHAMPIONNAT FOOTBALL A 7 ET A 8

RAPPEL : Un terrain de football à 11 = deux terrains de football à 7 et à 8

		Tous les matchs se déroulent à la même heure le matin et l'après midi	Les matchs se déroulent sur 2 créneaux horaires le matin et deux l'après midi
MINIMES GARCONS	16 équipes	8 terrains de football à 8	4 terrains de football à 8
MINIMES FILLES	16 équipes		
MINIMES FILLES EXCELLENCE	16 équipes	8 terrains de football à 8	4 terrains de football à 8
CADETS	16 équipes	8 terrains de football à 7	4 terrains de football à 7
LYCEES FILLES	16 équipes	4 terrains de football à 7	2 terrains de football à 7
JUNIORS GARCONS	12 équipes		



★	Tables et chaises jury	▲	Tentes entrée des équipes
—	Bancs équipes	⇒	Zone d'entrée des équipes
- - -	Zone technique équipes = 5 x 3 m		Zone technique organisation
Dimension du Terrain	Longueur : 50 à 75 m Largeur : 45 à 55 m	Dimension des buts	Hauteur : 2,10 m Largeur : 6 m

ATTENTION : Les buts de football à 11 présents aux deux extrémités du terrain devront soit être enlevés, soit protégés avec de la mousse (protection poteaux de rugby).

Traçage de terrain de football à 7/8 sur un terrain de football à 11 :

A utiliser éventuellement pour le terrain qui accueillera la ou les finales.

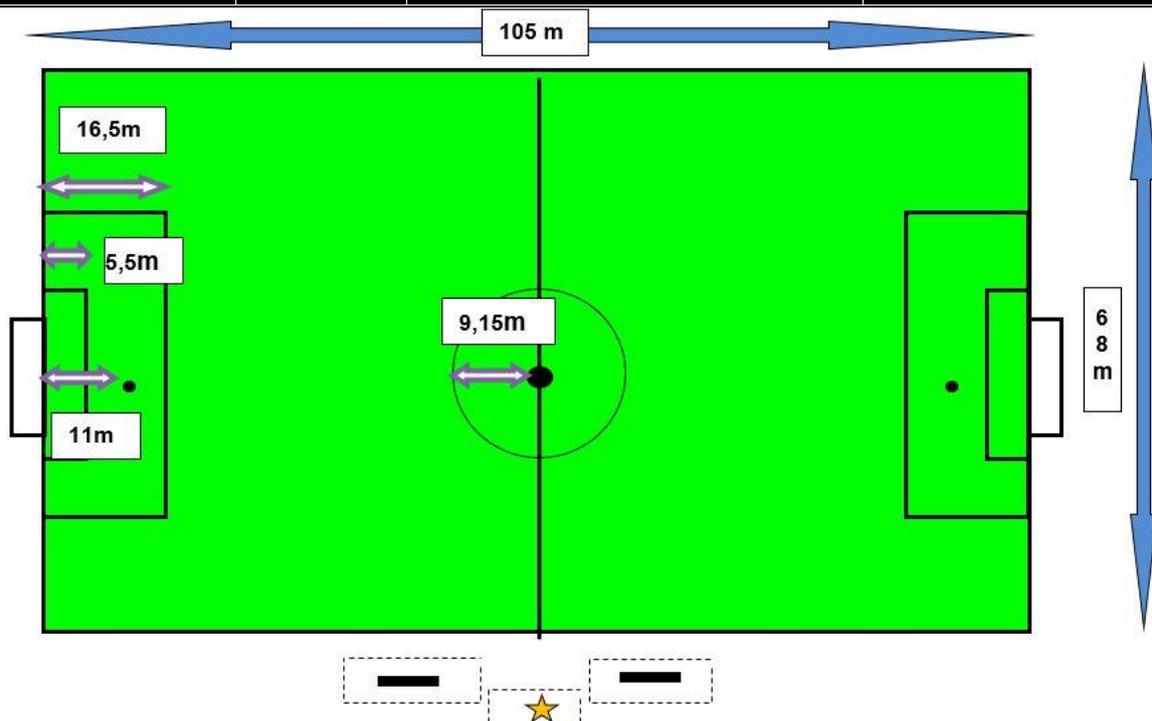
Ce terrain ne peut accueillir ni des rencontres de poules ni des matchs de classement.

Les lignes de buts du terrain de football à 7 doivent s'appuyer sur les lignes extérieures de chaque surface de réparation.



CHAMPIONNAT FOOTBALL A 11

		Tous les matchs se déroulent à la même heure le matin et l'après midi	Les matchs se déroulent sur 2 créneaux horaires le matin et deux l'après midi
MINIMES GARÇONS EXCELLENCE	16 équipes	8 terrains de football à 11	4 terrains de football à 11
LYCEES GARÇONS EXCELLENCE	16 équipes	8 terrains de football à 11	4 terrains de football à 11
LYCEES FILLES EXCELLENCE	16 équipes	8 terrains de football à 11	4 terrains de football à 11



★	Table et chaises jury	—	Bancs équipes
⬜	Zone technique équipes = 6 x 3 m	Dimension du Terrain	Longueur : 95 à 110 m / Largeur : 55 à 75 m Dimensions Idéales : 105 m x 68 m
Dimension Des buts	Hauteur : 2,44 m - Largeur : 7,32 m		

Vestiaires

- **Accueil : 15 personnes** maxi pour le championnat **équipe établissement**, **21 maxi** pour le **championnat excellence** (sauf MF 15).
- Douches dans chaque vestiaire.
- Les vestiaires doivent être en dur, néanmoins dans certaines conditions exceptionnelles et après accord avec le Directeur National Adjoint, d'autres structures pourront être utilisées. Dans tous les cas les joueurs devront bénéficier d'une unité sanitaire.
- Dans le cas d'un nombre insuffisant de vestiaires un système de roulement d'utilisation des vestiaires (déshabillage-rhabillage) et de consigne provisoire pourront être mis en place.
- Prévoir un grand vestiaire (ou plusieurs petits) pour l'accueil des jeunes arbitres garçons et filles.

Tribune et abri

Utiliser si possible des terrains avec tribune pour pouvoir accueillir et abriter les délégations avant et après les rencontres, dans le cas contraire prévoir un abri sur le lieu des rencontres (salle, tentes).

B/ INFRASTRUCTURES TECHNIQUES

Locaux de réunion

- 2 recommandés sur le lieu d'accueil des équipes (réunions jeunes coachs, accompagnateurs équipes, Jeunes Arbitres).
- Un lieu pour le secrétariat du championnat sur le lieu des rencontres.
- Un lieu pour réunir les Jeunes Arbitres (sur le lieu de compétition, de restauration ou dans l'hôtel ou ils sont regroupés).

C/ INFRASTRUCTURE MEDICALE

Il convient d'informer le SAMU et les pompiers de l'importance de la compétition.

Sur chaque site

- Une antenne médicale de première urgence doit être présente. Possibilité de mettre en situation des jeunes licenciés UNSS secouristes (encadrement obligatoire).
- En fonction des possibilités et des conditions locales prévoir à l'avance un médecin ou un kinésithérapeute pour envisager une consultation rapide des blessés ou des malades.

D/ MATERIELS

- But de Football à 7–championnat équipe établissement fixés réglementairement (queue de cochon, ou buts repliables contre la main courante).
- But de Football à 11 championnats excellence.
- 4 Poteaux constri-foot par terrain pour matérialiser les poteaux de corners en football à 7, 8 (avec drapeau fixé dessus).
- 1 Table par terrain (jury technique).
- 7 Chaises par terrain (jury technique).
- 6 bancs par terrain (accompagnateurs et joueurs remplaçants), prévoir des tentes en cas de pluie.
- Filets de but en très bon état (pas de trous, prévoir ficelle et ciseaux pour réparation).
- Prévoir des cartons blancs, jaunes, rouges, vert (remplacement), TM pour les temps morts, cartes d'arbitrages (en annexe) **ainsi que des sifflets, drapeaux et stylos pour les JA.**
- Drapeaux de coin : 4 par terrains, **drapeaux** de touche pour les arbitres assistants : 2 par terrains. (Attention il en manque souvent dans les complexes sportifs) ~~Les poteaux à base lestée (type constri-foot) utilisés lors des entraînements font de très bons poteaux de coin.~~
- **3 ballons par terrains dont un de match ; ballons de taille n° 5 pour les minimes, cadets, lycées filles et juniors garçons et filles (équipe établissement et excellence), Des ballons peuvent être mis à disposition par les cadres techniques locaux de la FFF.**
- Utilisation des bouteilles d'eau proscrite
- Prévoir plusieurs points d'eau pour remplir des gourdes des joueurs.
- 1 jeu de maillots ou chasubles numérotés, par terrain sans publicité pour changer en cas de maillots d'équipes de couleurs identiques, ou de publicité non, conforme.
- Chasubles de couleurs différentes pour les remplaçants.
- Une pharmacie par terrain (si possible).
- Une sonorisation sur les lieux de matchs.
- Un compresseur pour le gonflage des ballons.

E/ REUNIONS

Avant le début du Championnat : Le responsable local organise les différentes réunions.

2 salles de réunions utilisables en parallèles sont conseillées

Réunion des capitaines :

Cette réunion est organisée par le délégué technique ou un membre de la CMN, en présence des capitaines de chaque équipe. Elle permet de présenter le championnat et d'insister sur les rôles prépondérants du capitaine au sein de son équipe.

Moyens matériels

- 1 salle de 20 places,
- 2 tables + chaises,
- 1 projecteur vidéo, écran ou mur blanc, rallonge, multiprise.

Ordre du jour de la réunion

- Présentation générale du championnat,
- Règlement de la compétition,
- Rôle et responsabilité du capitaine.

Réunion technique des accompagnateurs d'équipes– jeunes coachs :

Assistent à cette réunion :

- L'organisateur,
- Les enseignants d'EPS et/ou les accompagnateurs agréés des équipes, les jeunes coachs
- Le DNA UNSS, ou son représentant,
- Les membres de la CMN présents sur le championnat,
- Le délégué technique,
- Les jurys techniques locaux du championnat,
- Le ou les représentants de la FFF (ligue ou du district d'accueil),
- Les responsables des commissions (transports, hébergements, restauration, Jeunes Officiels ...).

Moyens matériels

- 1 salle de 40 places minimum (nb équipes x 3),
- 2 tables + chaises,
- 1 projecteur vidéo, écran ou mur blanc, rallonge, multiprise.

Ordre du jour de la réunion

- Présentation générale du championnat,
- Précisions logistiques (transports –hébergements – restauration),
- Présentation de l'organisation sportive et rappels réglementaires.

Réunion des Jeunes Arbitres

Assistent à cette réunion :

- Le, les représentant(s) de la CMN,
- Le DNA UNSS, ou son représentant,
- Le délégué technique,
- L'organisateur du championnat,
- Les superviseurs désignés des Jeunes Officiels,
- Le responsable local « Arbitrage » du championnat,
- Le ou les représentants de la FFF (ligue ou du district d'accueil),
- Le représentant de la MAIF,
- Le délégué MAIF remet à cette occasion la tenue officielle des Jeunes Officiels.

Moyens matériels

- 1 salle de 30 places,
- 2 tables + chaises,
- 1 projecteur vidéo, écran ou mur blanc, rallonge, multiprise.

Ordre du jour de la réunion

- Présentation générale du championnat,
- Rappel des règles de vie et de discipline,
- Précisions logistiques (transports –hébergements – restauration ...),
- Présentation de l'organisation sportive,
- Corrigé et bilan des questionnaires,
- Complément de connaissances,
- Modalités de désignation, d'évaluation et de certification des Jeunes Arbitres,
- Distribution des sifflets, stylos, cartons, et tenue officielle MAIF **par le représentant local de la MAIF.**

III.3 Organisation et ordre des rencontres

Horaires : Ils sont fixés à titre indicatif, et peuvent varier en fonction :

- Des temps de jeu de la catégorie d'âges concernée (consulter la fiche d'activité Football).
- De l'organisation de deux championnats sur un même lieu (ex :MG/MF – CG/LYCF.....).
- Des horaires de restauration.

Avant les rencontres :

- Arrivée des équipes et des arbitres 1 heure avant l'horaire de début de la rencontre.
- Echauffement des équipes 30' à 40' avant l'horaire de début de la rencontre et en dehors des terrains réservés pour les rencontres.

- La vérification des licences se fera par les arbitres sur le lieu d'échauffement des équipes **entre 30 et 10 mn avant l'horaire de la rencontre (choix selon les arbitres)**.
- Des zones d'échauffement pour chaque équipe devront avoir été matérialisées par les organisateurs.
- Le match suivant débutera après la fin du match précédent (période de découverte du terrain par les équipes).
- Un temps de découverte du terrain sera laissé aux équipes (10' mini ; 20' maxi si pas de terrain d'échauffement).
- Les équipes devront rejoindre la zone d'entrée sur le terrain 5' avant l'horaire de début de la rencontre.

Pendant les rencontres :

- Les équipes procèdent à une entrée officielle sur le terrain.
- Les joueurs se rendent au milieu du terrain et saluent le public.
- Les joueurs des deux équipes et les arbitres se serrent la main avant le début de la rencontre (protocole FIFA).
- Les joueurs recevant un carton blanc et/ou jaune seront temporairement exclus et devront s'asseoir sur les chaises près de la table des jurys, le temps de purger leur sanction.
- Les joueurs recevant un carton rouge devront regagner les vestiaires accompagnés par un organisateur.
- Le Jeune Coach (s'il est présent sur le banc) ou l'un des accompagnateurs déposera le « carton de remplacement » ou de « temps mort » sur la table technique : l'action prendra effet à l'arrêt de jeu suivant.
- **1 seule personne debout dans la zone technique (JC et adulte compris)**

À la fin des rencontres :

- Au coup de sifflet de l'arbitre, les joueurs et arbitres se regroupent au centre du terrain et se serrent la main (protocole FIFA).
- L'arbitre rejoint la table de marque, procède à la vérification de la feuille de match (résultats, sanctions).
- La fin du match correspond au moment où l'arbitre signe et valide la feuille de match, après qu'elle ait été signée par les 2 capitaines, les 2 accompagnateurs et les 2 jeunes coaches.
- Les arbitres et les responsables de table remplissent la fiche « carton bleu ».
- **L'arbitre doit obligatoirement rédiger un rapport en cas de carton rouge (les suiveurs d'arbitre peuvent les accompagner dans cette tâche).**

Ordre des rencontres

Poules de 3 Equipes	Poule de 4 Equipes
Tirage au sort de l'ordre du premier match qui peut être fait en amont du championnat, ce qui permet d'affiner l'organisation locale ou avec les accompagnateurs d'équipes lors de la réunion d'accueil du championnat.	1/4 - 2/3
L'équipe perdante du premier match joue le second match .	1/3 - 2/4
L'équipe vainqueur du premier match joue le troisième match .	1/2 - 3/4

Football A 7 ET A 8

1. 16 équipes – Attention la numérotation des matchs ne correspond pas à celle du logiciel

	JOUR	HORAIRE	TERRAIN 1	TERRAIN 2	TERRAIN 3	TERRAIN 4
J1	Matin	9 H 15	1 ^{er} tour poule A	1 ^{er} tour poule A	1 ^{er} tour poule D	1 ^{er} tour poule D
		10 H 30	1 ^{er} tour poule B	1 ^{er} tour poule B	1 ^{er} tour poule C	1 ^{er} tour poule C
	Après midi	15 H 30	2 ^{ème} tour poule A	2 ^{ème} tour poule A	2 ^{ème} tour poule D	2 ^{ème} tour poule D
		16 H 45	2 ^{ème} tour poule B	2 ^{ème} tour poule B	2 ^{ème} tour poule C	2 ^{ème} tour poule C
J2	Matin	9 H 15	3 ^{ème} tour poule B	3 ^{ème} tour poule B	3 ^{ème} tour poule C	3 ^{ème} tour poule C
		10 H 30	3 ^{ème} tour poule A	3 ^{ème} tour poule A	3 ^{ème} tour poule D	3 ^{ème} tour poule D
	Après midi	15 H 30	M 25 1/4 finale 1 ^{er} de C 2 ^{ème} de B	M 26 1/4 finale 2 ^{ème} de C 1 ^{er} de B	M 27 1/2 finale 3 ^{ème} de C 3 ^{ème} de B	M 28 1/2 finale 4 ^{ème} de C 4 ^{ème} de B
		16 H 45	M 29 ¼ finale 1 ^{er} de A 2 ^{ème} de D	M 30 ¼ finale 2 ^{ème} de A 1 ^{er} de D	M 31 ½ finale 3 ^{ème} de A 3 ^{ème} de D	M 32 ½ finale 4 ^{ème} de A 4 ^{ème} de D
J3	Matin	8 H 45	M 33 ½ finale Vainqueur M26 / M29	M 34 ½ finale Vainqueur M25 / M30	M 35 ½ finale Perdant M26 / M29	M 36 ½ finale Perdant M25 / M30
		10 H 00	M 37 Place 9/10 Vainqueur M27 / M31	M 38 Place 11 / 12 Perdant M27 / M31	M 39 Place 13 / 14 Vainqueur M28 / M32	M 40 Place 15 / 16 Perdant M28 / M32
		11 H 15	M 41 Place 3 / 4 Perdant M33 / M34		M 42 Place 7 / 8 Perdant M35 / M36	M 43 Place 5 / 6 Vainqueur M35 / M36
	Après midi	14 H 00	M 44 FINALE Vainqueur M33 / M34			

ATTENTION :

- Les repas des équipes finalistes devront se dérouler 2H30 avant l'horaire de la rencontre.
- Les matchs n° 33, 34 et 35, 36 devront se dérouler sur le même lieu afin de faciliter l'organisation des rencontres de classement (3^{ème}/4^{ème}) et (5^{ème}/6^{ème} /7^{ème} /8^{ème}).

Il est possible d'organiser les rencontres n° 33 et 34 sur un lieu et les rencontres n° 35 et 36 sur un autre lieu.

RAPPEL : En cas de poule à 3 équipes suite à un forfait le temps de jeu sera conservé.

2. 12 équipes -Attention la numérotation des matchs ne correspond pas à celle du logiciel.

Organisation n° 1 – Quatre Terrains-

	JOUR	HORAIRE	TERRAIN 1	TERRAIN 2	TERRAIN 3	TERRAIN 4
J1	Matin	9 H 45	1 ^{er} tour poule A	1 ^{er} tour poule D	1 ^{er} tour poule C	1 ^{er} tour poule B
	Après midi	15 H 00	2 ^{ème} tour poule B	2 ^{ème} tour poule C	2 ^{ème} tour poule D	2 ^{ème} tour poule A
J2	Matin	9 H 45	3 ^{ème} tour poule D	3 ^{ème} tour poule A	3 ^{ème} tour poule B	3 ^{ème} tour poule C
	Après midi	15 H 00	M 13 1/4 finale 1 ^{er} de C – 2 ^{ème} de B	M 14 1/4 finale 2 ^{ème} de C – 1 ^{er} de B	M 15 1/4 finale 1 ^{er} de A – 2 ^{ème} de D	M 16 1/4 finale 2 ^{ème} de A – 1 ^{er} de D
		16 H 30	M 17 1/2 finale 3 ^{ème} de A – 3 ^{ème} de D	M 18 1/2 finale 3 ^{ème} de B – 3 ^{ème} de C		
J3	Matin	8 H 15	M 19 1/2 finale Vainqueur M 14 / M15	M 20 1/2 finale Vainqueur M 13 / M16	M 21 1/2 finale Perdant M 14 / M 15	M 22 1/2 finale Perdant M 13 / M16
		9 H 30			M 23 Place 9 / 10 Vainqueur M17 / M18	M 24 Place 11 / 12 Perdant M17 / M18
		10 H 45		M 25 Place 3 / 4 Perdant M19 / M20	M 26 Place 5 / 6 Vainqueur M21 / M22	M 27 Place 7 / 8 Perdant M21 / M22
	Après midi	14 H 00	M 28 FINALE Vainqueur M19 / M20			

ATTENTION :

- Les repas des équipes finalistes devront se dérouler 2H30 avant l'horaire de la rencontre.
- Les matchs n° 19, 20 et 21, 22 devront se dérouler sur le même lieu afin de faciliter l'organisation des rencontres de classement (3^{ème}/4^{ème}) et (5^{ème}/6^{ème} /7^{ème} /8^{ème}).

Il est possible d'organiser les rencontres n° 19 et 20 sur un lieu et les rencontres n° 21 et 22 sur un autre lieu.

Organisation n°2 -Quatre Terrains – organisation conseillée – matchs de poules J1

	JOUR	HORAIRE	TERRAIN 1	TERRAIN 2	TERRAIN 3	TERRAIN 4
J1	Matin	8H45	1 ^{er} tour poule A	1 ^{er} tour poule B	1 ^{er} tour poule C	1 ^{er} tour poule D
		11H45	2 ^{ème} tour poule B	2 ^{ème} tour poule A	2 ^{ème} tour poule D	2 ^{ème} tour poule C
	Après midi	15H30	3 ^{ème} tour poule A	3 ^{ème} tour poule B	3 ^{ème} tour poule C	3 ^{ème} tour poule D
J2	Matin	9H15	M 13 1/4 finale 2 ^{ème} de C – 1 ^{er} de B	M14 1/4 finale 1 ^{er} de A – 2 ^{ème} de D	M 15 1/4 finale 1 ^{er} de C – 2 ^{ème} de B	M 16 1/4 finale 2 ^{ème} de A – 1 ^{er} de D
		10H30			M 17 1/2 finale 3 ^{ème} de A–3 ^{ème} de D	M 18 1/2 finale 3 ^{ème} de B– 3 ^{ème} de C
	Après midi	15H00	M 19 1/2 finale Vainqueur M13 / M14	M 20 1/2 finale Perdant M13 / M14	M 21 1/2 finale Vainqueur M15 / M16	M 22 1/2 finale Perdant M15 / M16
REPOS POUR LES EQUIPES DERNIERES DE POULES						
J3	Matin	9H15	M 23 Place 5 / 6 Vainqueur M20 / M22	M 24 Place 7 / 8 Perdant M20 / M22	M 25 Place 9 / 10 Vainqueur M17 / M18	M 26 Place 11 / 12 Perdant M17 / M18
		10H30	M 27 Place 3 / 4 Perdant M19 / M21			
	Après midi	14H00	M 28 FINALE Vainqueur M19 / M21			

Selon les catégories d'âges et les temps de jeu il est possible d'organiser les rencontres filles et garçons sur les mêmes installations (prendre contact avec le DNA ou le DT).

3. 11 équipes -Attention la numérotation des matchs ne correspond pas à celle du logiciel.

	JOUR	HORAIRE	TERRAIN 1	TERRAIN 2	TERRAIN 3	TERRAIN 4
J1	Matin	9 H 15	1er tour poule A	1er tour poule A	1er tour poule C	ECHAUFFEMENT
		10 H 30	1er tour poule B	1er tour poule B		ECHAUFFEMENT
	Après Midi	15 H 30	2ème tour poule A	2ème tour poule A	2ème tour poule C	ECHAUFFEMENT
		16 H 45	2ème tour poule B	2ème tour poule B		ECHAUFFEMENT
J2	Matin	9 H 15	3ème tour poule B	3ème tour poule B	3ème tour poule C	ECHAUFFEMENT
		10 H 30	3ème tour poule A	3ème tour poule A		ECHAUFFEMENT
	Après Midi	15 H 30			Tour 1 places 9/10/11	
		16 H 45	M1 1/4 finale 1er de A – 3ème de B	M2 1/4 finale 2ème de A – 1er de C	M3 1/4 finale 2ème de C – 2ème de B	M4 1/4 finale 3ème de A – 1er de B
J3	Matin	9 H 00	M5 1/2 finale gagnant M1 / M3	M6 1/2 finale gagnant M2 / M4	M7 1/2 finale perdant M1 / M3	M8 1/2 finale perdant M2 / M4
		10 H 00	Tour 2 places 9/10/11			
		11 H 00	Place 3 / 4	Tour 3 places 9/10/11	Place 7 / 8	Place 5 / 6
	Après Midi	14 H 00	FINALE			

Football A 11

1.16 Equipes - Attention la numérotation des matchs ne correspond pas à celle du logiciel.

	JOUR	HORAIRE	TERRAIN 1	TERRAIN 2	TERRAIN 3	TERRAIN 4
J1	Matin	9 H 15	1er tour poule A	1er tour poule A	1er tour poule D	1er tour poule D
		10 H 45	1er tour poule B	1er tour poule B	1er tour poule C	1er tour poule C
	Après midi	15 H 30	2ème tour poule A	2ème tour poule A	2ème tour poule D	2ème tour poule D
		17 H 00	2ème tour poule B	2ème tour poule B	2ème tour poule C	2ème tour poule C
J2	Matin	9 H 15	3ème tour poule B	3ème tour poule B	3ème tour poule C	3ème tour poule C
		10 H 45	3ème tour poule A	3ème tour poule A	3ème tour poule D	3ème tour poule D
	Après midi	REPOS EQUIPES				
J3	Matin	9 H 15	M 25 ¼ finale 1 ^e de A – 2 ^e de D	M 26 ¼ finale 2 ^e de A – 1 ^{er} de D	M 27 ¼ finale 1 ^e de C – 2 ^e de B	M 28 ¼ finale 2 ^e de C – 1 ^{er} de B
		10 H 45	M 29 ½ finale 3 ^e de A – 3 ^e de D	M 30 ½ finale 4 ^e de A – 4 ^e de D	M 31 ½ finale 3 ^e de C – 3 ^e de B	M 32 ½ finale 4 ^e de C – 4 ^e de B
	Après midi	15 H 30	M 33 ½ finale Vainqueur M25 / M28	M 34 ½ finale Vainqueur M26 / M27	M 35 ½ finale perdant M25 / M28	M 36 ½ finale perdant M26 / M27
J4	Matin	9 H 00	M 37 Place 9/10 Vainqueur M29 / M31	M 38 Place 11 / 12 Perdant M29 / M31	M 39 Place 13 / 14 Vainqueur M30 / M32	M 40 Place 15 / 16 Perdant M30 / M32
		10H30	M 43 Place 3 / 4 Perdant M33 / M34	M 42 Place 5 / 6 Vainqueur M35 / M36	M 41 Place 7 / 8 Perdant M35 / M36	
		Après midi	14 H mais possible 13H00	FINALE Vainqueur M33 / M34		

ATTENTION : Les repas des équipes finalistes devront se dérouler 2H30 avant l'horaire de la rencontre.

RAPPEL : En cas de poule à 3 équipes suite à un forfait le temps de jeu sera conservé.

Nombre de participants

Championnat par équipes d'établissement

Minimes Garçons et Filles, Cadets et Lycées Filles

- 16 équipes composées de 12 joueurs(euses), 1 jeune arbitre, 1 jeune coach, et 2 accompagnateurs, réparties en 4 poules de 4 équipes selon la règle du « Serpentin ». **Soit au total 256 participants par championnats.**
- 2 à 8 meilleurs Jeunes arbitres académiques + 8 à 10 Pool local Jeunes arbitres.
- Eventuellement les chauffeurs des bus des équipes.

Juniors Garçons

- 12 équipes composées de 12 joueurs, 1 jeune officiel, 1 jeune coach et 2 accompagnateurs, réparties en 4 poules de 3 équipes selon la règle du « Serpentin ». **Soit au total 192 participants par championnats.**
- 2 à 8 meilleurs Jeunes arbitres académiques + 8 à 10 Pool local Jeunes arbitres.
- Eventuellement les chauffeurs des bus des équipes.

Championnat Excellence

Minimes Garçons, Lycées Garçons – Lycées Filles

- 16 équipes composées de 18 joueurs, 1 jeune officiel, 1 jeune coach, et 2 accompagnateurs, réparties en 4 poules de 4 équipes ». **Soit au total 352 participants par championnats.**
- 2 à 8 meilleurs Jeunes arbitres académiques + 8 à 10 Pool local Jeunes arbitres.
- Eventuellement les chauffeurs des bus des équipes.

Minimes Filles

- 16 équipes composées de de 12 joueuses, 1 jeune officiel, 1 jeune coach et 2 accompagnateurs, réparties en 4 poules de 3 équipes selon la règle du « Serpentin ». **Soit au total 256 participants par championnats.**
- 2 à 8 meilleurs Jeunes arbitres académiques + 8 à 10 Pool local Jeunes arbitres.
- Eventuellement les chauffeurs des bus des équipes.

Partie V. Annexes



FICHE INDIVIDUELLE DE SUIVI DU JEUNE ARBITRE FOOTBALL	
Championnat de France : _____	
Nom – Prénom :	Age :
Etablissement scolaire :	Classe :
Ville :	Académie :

FICHE A CONSERVER OBLIGATOIREMENT PAR LE JEUNE ARBITRE DURANT LE CHAMPIONNAT

CRITERES D'EVALUATION			
A	EVOLUTION SUR LE TERRAIN (Potentiel physique – Placements – Déplacements)	B	COMPETENCES TECHNIQUES (Application des lois – Technique - Respect consignes)
C	PERSONNALITE ET MANAGEMENT Détection des fautes - Cohérence disciplinaire - Autorité courage	D	ARBITRAGE COLLECTIF (communication avec les assistants)

CRITERES D'OBSERVATION AU VERSO

L'observateur devra utiliser les signes suivants : - à améliorer / = Conforme / + Qualité

Date :	MATCH 1				Noms du suiveur
OBSERVATIONS	AXES DE PROGRES – CONSIGNES				
A : - = +	A :				
B : - = +	B :				
C : - = +	C :				
D : - = +	D :				

Date :	MATCH 2				Noms du suiveur
OBSERVATIONS	AXES DE PROGRES – CONSIGNES				
A : - = +	A :				
B : - = +	B :				
C : - = +	C :				
D : - = +	D :				

Date :	MATCH 3				Noms du suiveur
OBSERVATIONS	AXES DE PROGRES – CONSIGNES				
A : - = +	A :				
B : - = +	B :				
C : - = +	C :				
D : - = +	D :				

Date :	MATCH 4				Noms du suiveur
OBSERVATIONS	AXES DE PROGRES – CONSIGNES				
A : - = +	A :				
B : - = +	B :				
C : - = +	C :				
D : - = +	D :				

FICHE A DONNER AU RESPONSABLE ARBITRE AVANT LA RENCONTRE
A RECUPERER OBLIGATOIREMENT APRES LA RENCONTRE



FICHE D'OBSERVATION

JEUNE ARBITRE FOOTBALLUNSS - 7/8/11



Nom/Prénom du JA :	Date de naissance :	Etablissement :	Académie :
--------------------	---------------------	-----------------	------------

Date de compétition : _____ Lieu : _____

Championnat de France :

Noms du/des observateur(s) :

Nom/Prénom Assistant 1 :	MATCH / EQUIPES	Nom/Prénom Assistant 2 :
--------------------------	------------------------	--------------------------

CLG / LYC	NOM ETABLISSEMENT	VILLE	ACADEMIE	CLG / LYC	NOM ETABLISSEMENT	VILLE	ACADEMIE

CRITERES D'EVALUATION PRATIQUE	COMMENT NOTER	NOTES
EVOLUTION SUR LE TERRAIN	Pour chacun des 4 critères, noter au choix : 1 pt = Insuffisant 2 pts = Fragile 3 pts = Satisfaisant 4 pts = Très bonne maîtrise	
COMPETENCES TECHNIQUES		
PERSONNALITE ET MANAGEMENT		
ARBITRAGE COLLECTIF		

NOTE FINALE	/ 16
--------------------	-------------

APPRECIATION GENERALE ARBITRE	
+	-

APPRECIATION GENERALE ASSISTANT 1	
+	-

APPRECIATION GENERALE ASSISTANT 2	
+	-

RAPPEL DES ITEMS POINTS FORTS / POINTS FAIBLES
Gestuelle et Signalisation Coups de sifflet Détection des fautes Déplacements Dispositions physiques Prévention auprès des joueurs

Certification DEPARTEMENTALE : Note Pratique + Note Théorique $\geq 12/20$ avec Note Pratique $\geq 10/16$	THÉORIQUE: /4	Certification du JA à l'issue de la compétition :	
Certification ACADEMIQUE : Note Pratique + Note Théorique $\geq 14/20$ avec Note Pratique $\geq 12/16$	PRATIQUE: /16	District	Départementale
Certification NATIONALE: Note Pratique + Note Théorique $\geq 16/20$ avec Note Pratique $\geq 14/16$	TOTALE: /20	Académique	Nationale



FICHE D'OBSERVATION

JEUNE ARBITRE FOOTBALL UNSS : A 7 / A 8 / A 11



CRITERES D'EVALUATION PRATIQUE	NOTES
EVOLUTION SUR LE TERRAIN	___ /4
COMPETENCES TECHNIQUES	___ /4
PERSONNALITE ET MANAGEMENT	___ /4
ARBITRAGE COLLECTIF	___ /4
NOTE FINALE	___ / 16

COMMENT NOTER
Pour chacun des 4 critères, noter au choix : <u>1 pt</u> = Insuffisant <u>2 pts</u> = Fragile <u>3 pts</u> = Satisfaisant <u>4 pts</u> = Très bonne maîtrise

APPRECIATION GENERALE ARBITRE	
+	-



POINTS FORTS DU JA (Cochez)	ITEMS	POINTS FAIBLES DU JA A TRAVAILLER EN PRIORITE
	Gestuelle et Signalisation	
	Coups de sifflet	
	Détection des fautes	
	Déplacements / Placements	
	Dispositions physiques	
	Prévention auprès des joueurs	



APPRECIATION GENERALE ASSISTANT 1 : Nom :		Prénom :
NOM ETABLISSEMENT	VILLE	ACADEMIE
+	-	

APPRECIATION GENERALE ASSISTANT 2 : Nom :		Prénom :
NOM ETABLISSEMENT	VILLE	ACADEMIE
+	-	



Critères d'observation – Jeune Arbitres FOOTBALL7 / 8 / 11



Nom/Prénom du JA :

Date de naissance :

Etablissement :

Académie :

Date de compétition :

Lieu :

Championnat de France :

Noms du/des observateur(s) :

	TBM (Très Bonne Maîtrise) - 4 pts	SA (Satisfaisant) – 3 pts	FR (Fragile) – 2 pts	IN (Insuffisant) – 1 pt
EVOLUTION SUR LE TERRAIN	<p>Le JA est en connexion avec le jeu tout au long de la rencontre sans faille.</p> <p>↳ Le JA se situe au maximum à 15 m du ballon (ballon en jeu).</p> <p>Les déplacements sont adaptés et/ou anticipés par rapport aux circonstances du jeu.</p> <p>Utilisation de différents types de course avec variation du rythme de déplacement, toujours dans le sens du jeu quand c'est nécessaire.</p>	<p>Le JA n'est pas toujours en connexion avec le jeu.</p> <p>↳ Le JA se situe ponctuellement à plus de 20 m du ballon (ballon en jeu).</p> <p>Les déplacements ne sont pas toujours adaptés aux circonstances de jeu.</p> <p>↳ Utilisation irrégulière des différents types de déplacement et changements de rythme insuffisamment marqués dans le sens du jeu, mais sans jamais anticiper.</p>	<p>Le JA est rarement en connexion avec le jeu.</p> <p>↳ Le JA est très souvent à plus de 20 m du ballon (ballon en jeu).</p> <p>Les déplacements sont rarement adaptés aux circonstances de jeu.</p> <p>↳ Le JA utilise un seul type de déplacement avec aucune variation de rythme et se déplace souvent à l'inverse du jeu.</p>	<p>Le JA est spectateur.</p> <p>↳ Le JA se trouve majoritairement dans la partie centrale du terrain « il campe ».</p> <p>Le JA ne sait pas se placer, il est très hésitant, dépassé par le jeu.</p> <p>↳ Le JA marche plus qu'il ne court.</p>
COMPETENCES TECHNIQUES	<p>Le JA détecte toutes les fautes à juste titre et laisse le jeu se dérouler à bon escient.</p> <p>↳ Le JA maîtrise totalement la règle de l'avantage et détecte l'ensemble des fautes.</p> <p>Les gestes du JA sont toujours clairs, sobres et compris de tout l'environnement.</p> <p>↳ Gestes bras tendus et distinction parfaite des types de gestes selon les situations (bras horizontaux, verticaux).</p> <p>Application avec justesse du règlement.</p> <p>↳ Maîtrise de la distinction CFI/CFD Maîtrise des mises à distance des adversaires Maîtrise des régularités ou non des remises en jeu</p>	<p>Le JA détecte les fautes à juste titre – pas de tri.</p> <p>↳ Quelques fautes non perçues, la règle de l'avantage est peu maîtrisée.</p> <p>Les gestes du JA ne sont pas toujours précis.</p> <p>↳ Bras parfois fléchis, le JA connaît les gestes principaux.</p> <p>Application satisfaisante du règlement malgré un ou deux aspects non maîtrisés.</p> <p>↳ Un paramètre des lois du jeu non maîtrisé.</p>	<p>Le JA a oublié plusieurs fautes ou commet quelques inversions.</p> <p>↳ Beaucoup de fautes non perçues, la règle de l'avantage pas utilisée.</p> <p>Le JA fait des gestes inappropriés.</p> <p>↳ Le JA n'utilise pas certains gestes et manque de tonicité dans la gestuelle.</p> <p>Plusieurs erreurs dans l'application du règlement</p> <p>↳ Plusieurs paramètres des lois du jeu non maîtrisés.</p>	<p>Le JA identifie peu de fautes ou en invente.</p> <p>↳ Le JA n'intervient pas sur la plupart des irrégularités.</p> <p>Le JA n'effectue qu'une gestuelle incomplète, quasi absence de gestuelle.</p> <p>↳ Le JA garde ses bras majoritairement le long du corps.</p> <p>Le JA commet des erreurs graves et/ou des fautes techniques.</p> <p>↳ Le JA n'arrive pas à faire respecter les lois du jeu.</p>
PERSONNALITE ET MANAGEMENT	<p>Le JA démontre une posture, une prestance et une autorité adaptée.</p> <p>↳ Selon les situations, le JA serait soit discret, soit plus ferme selon les situations rencontrées.</p> <p>Le JA est capable de prendre des décisions importantes dans des cas litigieux et/ou critiques</p> <p>↳ Le JA n'hésite pas à prendre des décisions importantes, et montre de l'assurance lorsqu'il prend celles-ci.</p> <p>Le coup de sifflet maîtrisé sur toutes les situations.</p> <p>↳ Coup de sifflet net et modulé selon l'importance de la faute.</p> <p>Le JA démontre une maîtrise de ses émotions.</p>	<p>Le JA a une fois manqué ou abusé d'autorité tout en maîtrisant le déroulement du jeu.</p> <p>↳ Le JA communique avec les joueurs. Mais lors d'une contestation d'une décision, il peut soit montrer de l'agacement, soit ne pas réagir face à celle-ci.</p> <p>Le JA hésite à prendre des décisions importantes dans des cas litigieux et/ou critiques.</p> <p>↳ Le JA réagit à retardement sur une décision difficile à prendre (hésite à siffler).</p> <p>Le coup de sifflet maîtrisé sur toutes les situations.</p> <p>↳ Coup de sifflet net mais non modulé en fonction des circonstances.</p> <p>Le JA ne maîtrise pas toujours ses émotions mais arrive à se ressaisir.</p>	<p>Le JA est globalement effacé pendant la rencontre.</p> <p>↳ Le JA parle peu aux joueurs. Il ne change pas de manière de se comporter lorsque la situation l'exige.</p> <p>Le JA manque d'assurance et intervient rarement lors de phases importantes.</p> <p>↳ Lors des moments importants, le JA a tendance à laisser jouer et à ne pas réagir aux infractions.</p> <p>Coup de sifflet audible.</p> <p>↳ Sonorité correcte dans l'utilisation du sifflet mais qui pourrait être plus prononcée.</p> <p>Le JA peut se laisser déstabiliser.</p>	<p>Le JA subit la rencontre.</p> <p>↳ Le JA ne réagit pas face aux diverses contestations. Absence totale de communication.</p> <p>Ne voit pas le caractère majeur de la décision.</p> <p>↳ Absence de réaction lors des moments importants. Le JA se montre inhibé.</p> <p>Coup de sifflet faible, non maîtrisé.</p> <p>↳ Coup de sifflet peu audible et hésitant.</p> <p>Le JA est déstabilisé.</p>
TRAGE COLLECTIF	<p>↳ Epaules dégagées, port de tête, tonique mais pas raide, gestes fluides amplitude gestuelle.</p> <p>Le JA est motivé et attentif aux conseils.</p> <p>↳ Le JA montre une réelle envie de réussir : vient aux nouvelles concernant sa prestation, réagit favorablement aux conseils donnés.</p>	<p>↳ Le JA est à l'aise : tonique mais détendu. Mais lors d'une situation critique, on peut observer une certaine crispation par le regard et la gestuelle.</p> <p>Le JA semble motivé mais n'est pas très à l'écoute des conseils prodigués.</p> <p>↳ Le JA prend sa fonction avec sérieux. Mais il ne cherche pas totalement à progresser (peu de prise en compte des conseils).</p>	<p>↳ Le JA évite parfois le regard des joueurs. Il se referme sur lui-même dans des situations délicates.</p> <p>Le JA semble peu motivé et pas à l'écoute des conseils donnés.</p> <p>↳ Le JA semble présent parce qu'on lui a demandé. Il ne réagit pas ou peu aux conseils donnés.</p>	<p>↳ Le JA a les épaules fermées et le regard porté vers le sol, visage « fermé », absence de geste.</p> <p>Le JA n'est pas motivé du tout.</p> <p>↳ Le JA montre un désintérêt pour sa fonction ; rigole, n'est pas sérieux. N'est pas intéressé par le bilan à la fin de son arbitrage.</p>

LE CARTON BLEU

Cette procédure favorisant le bon comportement des équipes sera mise en place en priorité sur les championnats de France.

A la fin de chaque rencontre : concertation immédiate des 4 jeunes officiels (Central ; Assistants 1 et 2 et table), juste après le protocole de fin de match (Echanges poignées de mains) sur la base de 3 critères observables simples par les jeunes officiels (concernant le Fair-Play) :

- Attitude et comportement du **collectif** (joueuses) sur le terrain et sur le banc.
- Attitude et comportement de **la capitaine** sur le terrain.
- Attitude et comportement **des professeurs/coachs** encadrants.

Soit, 3 critères donc 0, 1, 2 ou 3 cartons bleus possibles attribuables par équipes par matchs.

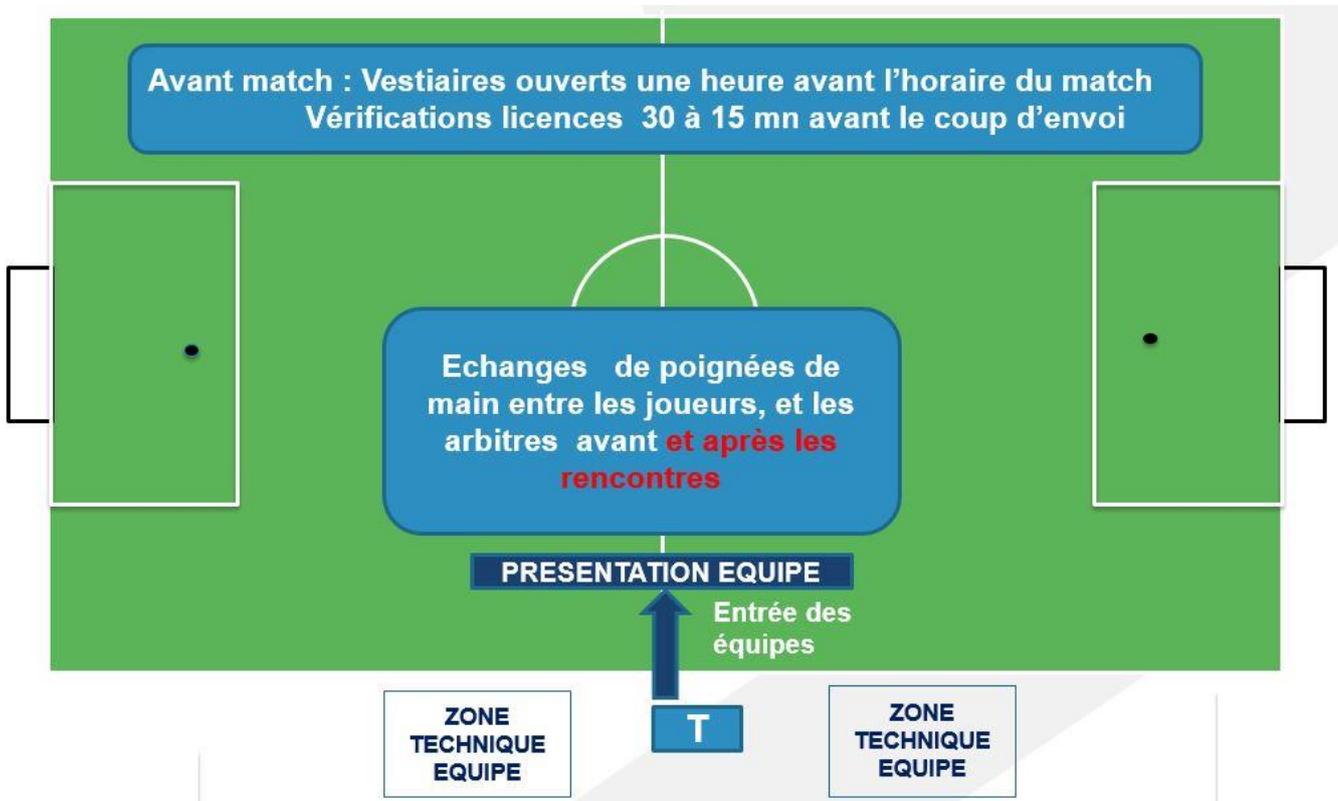
Les résultats sont répertoriés sur la feuille de match (un coefficient rééquilibre les totaux pour les équipes ayant moins de matchs sur le tournoi (Tableau Bas).

A ce total points cartons bleus, un bonus 0, 1, 2 ou 3 points est attribué après échanges (membres commissions technique et JO) selon l'esprit, le dynamisme et l'ambiance créée par chacune des délégations sur la totalité du tournoi.

Ce bonus est un moyen de départager les équipes ayant obtenu le maximum de cartons bleus possibles pour l'attribution finale du Challenge du Fair-Play « Attitude + ».

LE PROTOCOLE

Avant et après la rencontre





**CHAMPIONNAT DE FRANCE
DE FOOTBALL**

TYPE + CATEGORIE
VILLE



**CHAMPIONNAT DE
FRANCE DE FOOTBALL**

TYPE + CATEGORIE
VILLE



**CHAMPIONNAT DE FRANCE
DE FOOTBALL**

TYPE + CATEGORIE
VILLE



**CHAMPIONNAT DE FRANCE
DE FOOTBALL**

TYPE + CATEGORIE
VILLE



**CHAMPIONNAT DE FRANCE
DE FOOTBALL**

TYPE + CATEGORIE
VILLE



**CHAMPIONNAT DE
FRANCE DE FOOTBALL**

TYPE + CATEGORIE
VILLE



**CHAMPIONNAT DE FRANCE
DE FOOTBALL**

TYPE + CATEGORIE
VILLE



**CHAMPIONNAT DE FRANCE
DE FOOTBALL**

TYPE + CATEGORIE
VILLE



**TEMPS
MORT**



**TEMPS
MORT**



**TEMPS
MORT**



**TEMPS
MORT**



**TEMPS
MORT**



**TEMPS
MORT**



**TEMPS
MORT**



**TEMPS
MORT**



Union Nationale du Sport Scolaire

13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris | 01 42 81 55 11

Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS
Sur notre site internet www.unss.org

Et sur nos réseaux sociaux :

